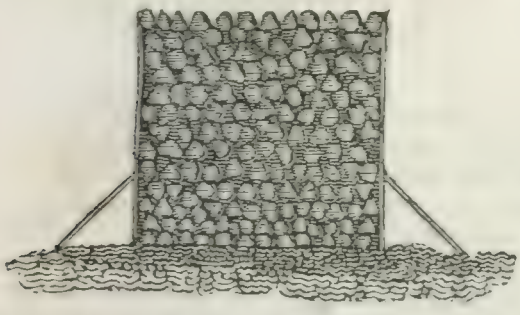
§ Ier. — Division du bois du taillis.

1° *Bois de chauffage.*

Moules, cordes. On *dresse le bois en cordes ou en moules*, dont les dimensions varient suivant les localités et l'espèce des bois (*fig.* 131). Le bûcheron choisit un terrain sur le-

Fig. 131.



quel il n'y a point de souches. Il plante 2 forts piquets verticaux soutenus en dehors par des arcs-boutans, entre lesquels il empile les bûches jusqu'à la hauteur convenable ; mais si la hauteur doit être par exemple de 4 pieds, au moment où la corde sera enlevée, il faut lui donner 2 ou 3 pouces de plus, attendu que l'affaissement du bois réduira la hauteur d'une assez forte quantité dans l'espace de six semaines ou deux mois.

Les ouvriers *sont plus ou moins habiles* dans l'exécution de ce travail. Une corde de 80 pi. cubes (1) passablement empilée ne contiendrait pas plus de 60 à 70 pi. cubes si elle était dressée par des ouvriers très-habiles dans ce genre de travail. Il y en a dans les grandes fôrêts qui sont chargés exclusivement de cette partie de l'exploitation. Ils ont soin de placer les bûches tordues sur la superficie et de mettre toutes les bûches courbes en dehors sur les côtés de la corde.

Les bûches destinées au chauffage *sont ordinairement sciées ;* il y a aussi de l'avantage à faire scier les gros brins et ceux de grosseur moyenne qui doivent être réduits en charbon, car les entailles en bec de flûte sont perdues dans la carbonisation.

Autrefois on fendait des chênes de 2 à 3 pi. de tour pour les mettre en bois de chauffage. Actuellement, dans une exploitation bien dirigée, on *range dans les bois de service* tous les arbres qui sont propres à quelque autre usage qu'au chauffage. Les plus belles bûches de chêne servent à faire de la latte, des rais, des échalas, des ages ou des manches de charrues.

Il y a *différentes espèces de bois de chauffage* qui sont classées d'après la grosseur des bûches et leur qualité de bois tendre ou de bois dur. On nomme *bois neuf,* à Paris, celui qui n'a pas été flotté; il est composé de bûches de chêne, charme, hêtre et orme. Le bois *lavé* est celui qui n'a été flotté que dans un court trajet de rivière, et dont les bûches ont été lavées au moment du tirage des trains. Il a presque autant de valeur, toutes choses égales d'ailleurs, que le bois neuf. Le bois *gravier* est composé de bûches de bois dur, flottées et non lavées. Enfin on comprend sous le nom de bois *flotté* celui qui est composé de bûches de toute espèce et dont l'écorce n'est plus adherente au bois.

Les *falourdes* ont 80 centimètres de circonférence sur 57 centimètres de longueur.

Le double stère ou la *voie de Paris* a 2 mètres de couche et 88 centimètres de hauteur; la longueur de la bûche est d'un mètre 14 centimètres. La solidité est de 2,0064 stères.

Le *prix du bois de chauffage* est fondé principalement sur deux élémens : 1° l'espèce des bois; 2° la grosseur des bûches.

Supposons que le stère de bois de chêne vaut 10 fr. » c.
Le stère de charme, orme, hêtre, frêne, vaut 50
Le stère de pin et de sapin vaut 6
Le stère de châtaignier vaut . 6 50
Le stère de cerisier vaut . . 6
Le stère d'aune vaut. . . . 6 50
Le stère de tremble vaut . . 5 50

Sous le rapport de la *grosseur des bûches,* on trouve les différences suivantes fondées sur ce qu'un stère composé de grosses bûches pèse beaucoup plus et renferme par conséquent beaucoup plus de matière ligneuse qu'un stère composé de petites bûches. Un stère de bûches de 30 à 36 pouces de tour vaut 12 fr.
Un stère de bûches de 20 à 30 pouces de tour vaut 10
Un stère de bûches de 15 à 20 pouces de tour vaut 9
Un stère de bûches de 10 à 15 pouces de tour vaut 7
Un stère de bûches de 6 à 10 pouces de tour vaut 6
Un stère de bûches de 2 à 6 pouces de tour vaut 5

On suppose que tous les stères sont formés de la même espèce de bois.

La *façon de l'abattage et du dressage* d'une corde est de 36 centimes par stère. Le *transport* du bois de chauffage dans les chemins de traverse se paie ainsi qu'il suit : Pour un stère de gros bois conduit à 2 lieues de la coupe, 1 fr.; pour un stère de bois blanc conduit à la même distance, 1 fr. 50 c.

Fagots. On distingue presque autant d'espèces de fagots qu'il y a de forêts différentes. On peut les réduire à deux divisions principales : 1° les fagots de gros bois; 2° les fagots de ramilles, appelés *bourrées.*

Le *cotret* est un fagot de 18 pouces de tour composé de brins d'égale longueur, rangés avec soin et liés de deux *harts* ou *liens* qui sont des menus brins de coudrier, charme, saule, osier, viorne, etc. La façon du cent de cotrets est de 1 fr. 50 c.

Pour *serrer fortement* les fagots de gros bois (dont les brins ont de 3 à 6 pouces de tour), on se sert d'une corde et d'un petit levier, ensuite on adapte les harts à chaque bout du fagot.

(1) En parlant du *pied,* nous entendrons toujours le pied métrique égal à 333 millimètres linéaires.